

# L'action de la DGLFLF en faveur de la recherche

L'action de la DGLFLF en faveur de la recherche en linguistique et sociolinguistique répond à une double nécessité : la sauvegarde du patrimoine linguistique de la France, et le développement des connaissances sur les pratiques linguistiques réelles afin notamment d'éclairer les politiques publiques.

Le soutien du ministère de la Culture et de la Communication (DGLFLF) à la recherche dans le domaine des langues se manifeste essentiellement à travers les deux axes majeurs de l'Observatoire des pratiques linguistiques<sup>1</sup>.

## Le soutien à des projets de recherche

Depuis la création de l'Observatoire en 1999, six appels à propositions thématiques ont été lancés sur les thèmes suivants :

- hétérogénéité des pratiques linguistiques (1999) ;
- observation des contacts linguistiques (2000) ;
- transmission familiale et acquisition non didactique des langues (2001) ;
- pratique de la langue des signes française (LSF) et bilinguisme (2005) ;
- valorisation et usage de corpus oraux (2008) ;
- l'alternance codique (2010).

Les projets de recherche retenus donnent lieu à la signature d'une convention entre la DGLFLF et l'organisme responsable du projet. Les corpus réalisés à cette occasion sont libres de droits et peuvent être diffusés en ligne, notamment dans le cadre du programme « Corpus de la parole ». Les projets scientifiques doivent mettre en évidence leur apport à l'élaboration de politiques publiques d'éducation, de culture et de développement social.

L'appel thématique 2010 portait sur l'alternance codique, définie dans un sens large comme la juxtaposition, à l'intérieur d'un même échange verbal, de passages où les énoncés appartiennent à deux ou plusieurs systèmes ou sous-systèmes grammaticaux. On citera à titre d'exemple trois recherches lancées en réponse à cet appel :

- « Analyse de l'alternance français-pulaar et français-wolof », à l'université de Rouen : dans le cadre de travaux sur la situation sociolinguistique de l'immigration africaine en France, le projet se propose de recueillir des corpus enregistrés pour décrire les formes du bilinguisme familial et ses évolutions, en particulier les changements de langue en fonction de l'interlocuteur, du thème abordé et des situations de communication. Il doit en outre mettre en regard les situations de contact

des deux langues africaines avec le français, à la fois dans le pays d'installation et dans le pays d'origine. Le but est d'intégrer les savoirs linguistiques à une meilleure appréhension des phénomènes migratoires, et plus largement des phénomènes sociaux en France.

- « Répertoires (au moins) trilingues et alternances codiques : quelle mobilisation de ressources langagières pour quels usages et situations ? » à l'université de Grenoble III (laboratoire LIDILEM) : il est apparu que les sujets ayant *plus de deux langues* à leur répertoire pouvaient avoir des pratiques langagières différenciables des pratiques des monolingues certes, mais également des sujets bilingues. Le répertoire d'un sujet trilingue est ainsi susceptible de révéler des dynamiques d'alternances codiques spécifiques parce qu'il sort *de facto* d'une logique binaire langue 1-langue 2. On fait l'hypothèse que cette logique binaire peut renforcer la norme et l'étanchéité entre langues, alors que la présence d'une langue tierce viendrait assouplir les représentations et attitudes dont découlent les pratiques. Les typologies actuelles d'alternances codiques, essentiellement fondées sur l'étude de sujets bilingues, pourraient ainsi être enrichies et modifiées. Cette recherche entend documenter la didactique du plurilinguisme, particulièrement dans le domaine de la formation d'enseignants. Les enjeux sont scientifiques mais aussi socioéducatifs.

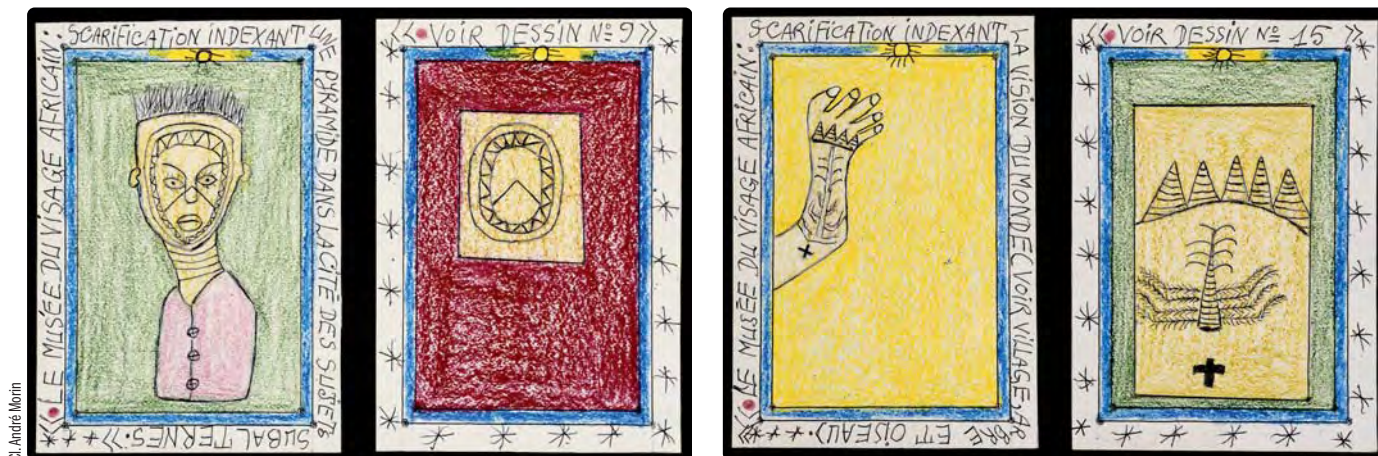
- « Alternance codique en contexte multilingue : les Palikurs de Guyane » à l'université d'Orléans (Laboratoire ligérien de linguistique) : les Palikurs forment l'un des six groupes amérindiens de Guyane française, renforcé de l'arrivée continue de Palikurs du Brésil. Leur vie quotidienne se passe dans un contexte multilingue à quatre langues (palikur, créole, français, brésilien), avec exposition constante aux unes et aux autres en fonction des moments et des périodes de la vie. Cette coexistence peut aller chez les enfants jusqu'à deux téléviseurs allumés côte à côte (un en français, un en portugais) avec discussion en palikur. Le contexte quadrilingue n'implique pas un quadrilinguisme généralisé, des profils très différents existant selon les locuteurs, notamment en ce qui concerne la maîtrise du français et du créole. Le projet vise à tester, à travers une enquête, les capacités de production et de compréhension d'un échantillon de locuteurs dans chacune

MICHEL ALESSIO

et JEAN SIBILLE

DGLFLF, Observatoire des pratiques linguistiques

1. L'Observatoire est une cellule de la DGLFLF ; voir O. Baude et J. Sibille, « L'Observatoire des pratiques linguistiques », *Culture et recherche*, n° 122-123, 2010, p. 82.



Cl. André Morin

Frédéric Bruly Bouabré,

*Le Musée du visage africain*, 2004Ensemble de trente paires de dessins.  
Stylo-bille, pastel gras et crayon de  
couleur sur fin carton.À dr. : « Scarification indexant la vision  
du monde (voir village, arbre et oiseau) »À g. : « Scarification indexant une  
pyramide dans la cité des sujets  
subalternes »Frac Picardie  
© Droits réservés

des quatre langues. Quatre paramètres principaux sont pris en compte dans l'étude des phénomènes d'alternance codique : l'âge et le sexe des locuteurs ; le cas échéant, la date d'arrivée en Guyane ; les pratiques linguistiques ; la dimension pragmatique de l'alternance.

On s'intéresse en particulier à l'alternance codique dans les conversations, dans les copies et prises de parole des élèves en milieu scolaire, aux cas d'emprunt de vocabulaire inexistant en palikur, et au degré de naturalisation des mots utilisés ou empruntés.

L'objectif principal est d'établir une typologie des phénomènes d'alternance codique et une étude des variations de ces phénomènes selon les paramètres définis ci-dessus. La synthèse des résultats concernant le domaine scolaire proposera l'identification des principales sources d'erreurs et l'indication de pistes pédagogiques pour y remédier, en lien, dans les écoles concernées, avec le dispositif existant des médiateurs linguistiques.

En dehors du cadre des appels à propositions, la DGLFLF a soutenu plusieurs projets ou programmes de recherche, notamment :

- en partenariat avec l'INSEE et l'INED, la conception et l'exploitation du volet linguistique de « l'enquête famille » annexée au recensement de 1999 ;
- un programme de recherche de l'IRD et du CNRS sur les langues de Guyane, qui a permis la description scientifique de langues autochtones jusqu'alors incomplètement décrites, ainsi qu'une meilleure connaissance de la situation sociolinguistique du département ;
- ou encore un projet international sur la phonologie du français contemporain piloté par les universités de Paris X, de Toulouse II et d'Oslo.

En 2010, la DGLFLF a soutenu un projet d'enquêtes audiovisuelles auprès des derniers primo-locuteurs de l'occitan en Aquitaine.

### Le programme Corpus de la parole

Un corpus oral n'est pas une simple collection d'enregistrements de la parole humaine, mais un objet « construit » : des enregistrements auxquels s'ajoutent catalogage, indexation, transcription, alignement du son sur la transcription... Ce sont la numérisation, la transcription, l'élaboration de métadonnées... qui permettent de passer d'un simple enregistrement à un

objet patrimonial pouvant faire l'objet de recherche et de valorisation (par exemple, s'agissant de la parole, il est, en l'état actuel de la technique, impossible de faire de la recherche d'occurrences sur du son, ce n'est possible que sur une transcription). Constitués par des linguistes à des fins de recherche, ces « objets » acquièrent avec le temps un caractère patrimonial.

Ainsi, le développement des corpus oraux en français et dans les langues parlées en France est actuellement un enjeu capital. Alors que la plupart des langues européennes disposent de corpus oraux accessibles en ligne, souvent gratuitement, un tel outil n'existe pas en France, ce qui a des conséquences néfastes pour la visibilité et la vitalité du français et des langues parlées en France. C'est un enjeu pour la recherche linguistique et pour le développement de l'ingénierie linguistique, mais aussi pour l'enseignement de ces langues, et pour la sauvegarde et la diffusion du patrimoine oral.

Le programme « Corpus de la parole », initié en 2004 dans le cadre d'un partenariat avec le CNRS, a pour objectif la numérisation et la valorisation des corpus oraux afin de permettre leur conservation et leur transformation en de véritables ressources linguistiques numériques. Ainsi, de 2006 à 2008, dans le cadre notamment du plan de numérisation du ministère de la Culture, a été constituée et numérisée une collection de corpus oraux en français et en langues de France, mise à la disposition du public sur le site internet [www.corpusdelap parole.culture.fr](http://www.corpusdelap parole.culture.fr).

Dans le cadre de ce programme, un groupe de travail comprenant des linguistes (CNRS et Université), des juristes, des conservateurs (BNF) et un informaticien a été constitué, afin de réfléchir sur les questions théoriques et méthodologiques relatives aux corpus oraux. Le travail de ce groupe a abouti à la rédaction d'un *Guide des bonnes pratiques*, à la fois juridiques, éthiques et techniques<sup>2</sup>.

2. O. Baude coord., *Corpus oraux, Guide des bonnes pratiques*, Paris : CNRS Éditions - Presses universitaires d'Orléans, 2006.